

LA PERIODE REVOLUTIONNAIRE AU BENIN : QUELS REGARDS ?

Par le coup de force du 26 octobre 1972, les forces armées dahoméennes ont mis fin au "monstre à trois têtes", à douze années d'une histoire tumultueuse. De cette date, s'est amorcée une nouvelle phase de l'évolution politique, économique et sociale du Dahomey/Bénin. Pendant dix-sept ans, la société daho-béninoise connaît des mutations radicales. L'occasion du colloque consacré au cinquantenaire de cette révolution, a permis de renforcer l'historiographie de la période. Le thème de cette messe scientifique a suscité un grand intérêt dans la communauté scientifique nationale, sous-régionale et à la limite mondiale. Plusieurs nationalités, soit six avec précision, furent présentes, en marquant leur intérêt à l'événement. Ce dernier se ressent également par l'importance des contributions scientifiques.



Rogatien Makpéhou TOSSOU, est Professeur Titulaire des Universités du CAMES et spécialiste de l'Histoire politique Contemporaine. Enseignant-Chercheur au Département d'Histoire et d'Archéologie de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), il a occupé de hautes fonctions administratives dans les ministères en charge de l'éducation au Bénin. Il est auteur de diverses publications scientifiques sur la gestion des pouvoirs politique, législatif et local. Il est par ailleurs, le Directeur Scientifique du Laboratoire de Recherche Retrospective-Afrique (LabRA) et Président du Comité d'Organisation du Colloque international sur le cinquantenaire de la Révolution du 26 octobre 1972 au Dahomey/Bénin.



Sous la direction de :
Rogatien Makpéhou TOSSOU

LA PERIODE REVOLUTIONNAIRE AU BENIN :
QUELS REGARDS ?

© Presses du CELHTO (Niamey),
Décembre 2022

Sous la direction de :
Rogatien Makpéhou TOSSOU

LA PERIODE REVOLUTIONNAIRE AU BENIN : QUELS REGARDS ?

Actes du Colloque international
CINQUANTENAIRE DE LA REVOLUTION DU 26 OCTOBRE 1972
Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
du 26 au 28 octobre 2022



© Presses du CELHTO (Niamey),
Décembre 2022



**Sous la direction de :
Rogatien Makpéhou TOSSOU**

**LA PERIODE REVOLUTIONNAIRE
AU BENIN : QUELS REGARDS ?**

**Presses du CELHTO
Niamey, 2022**

Actes du Colloque international
CINQUANTENAIRE DE LA REVOLUTION DU 26 OCTOBRE 1972
Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
du 26 au 28 octobre 2022

Cet ouvrage a été publié grâce au soutien financier du Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par la Tradition Orale (CELHTO), Bureau spécialisé de la Commission de l'Union africaine basé à Niamey au Niger.

Les points de vue exprimés dans cet ouvrage restent ceux des auteurs et ne sauraient engager en rien le CELHTO, ni les maisons d'Editions.

© Presses du CELHTO (Niamey), Décembre 2022
ISBN : 978-92-95119-62-8

**Sous la direction de :
Rogatien Makpéhou TOSSOU**

**LA PERIODE REVOLUTIONNAIRE
AU BENIN : QUELS REGARDS ?**

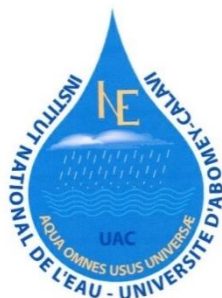
**Presses du CELHTO
Niamey, 2022**

Remerciements

Le Laboratoire de Recherche Retrospective-Afrique (LaBRA) a bénéficié pour l'organisation de ce colloque, du soutien technique et financier de plusieurs partenaires :



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Nous leur exprimons toute notre gratitude.

SOMMAIRE

PREFACE, Jean Roger AHOYO	ix
MOT DU COORDONNATEUR DU CELHTO, Komi N'kégbé Fogà TUBLU	xi
INTRODUCTION GENERALE, Professeur Rogatien Makpéhou TOSSOU.....	17
AXE 1 : LA REVOLUTION AU BENIN : ORIGINES, CONTENU, EVOLUTION ET IMPACT	21
LA LEÇON DE COTONOU ET L'ENGAGEMENT DE LA JEUNESSE ESTUDIANTINE A L'ÈRE DE LA RÉVOLUTION DU BÉNIN DE 1972, Hobido Desiré ANY.....	23
DES ENJEUX DE LA RÉVOLUTION DANS LA PENSÉE DE PAULIN JIDENU HOUNTONDI, Kouamé Hyacinthe KOUAKOU	42
L'EXPÉRIENCE ÉCONOMIQUE SOCIALISTE EN RÉPUBLIQUE DU BENIN SOUS LE RÉGIME DU PRPB : DES ESPOIRS DÉÇUS (1974-1989), A. Dieudonné AWO	76
LES DÉLÉGUÉS AU DAHOMEY/BÉNIN : UNE CHEVILLE OUVRIÈRE DE LA RÉVOLUTION (1974-1990), Mohamed Asséréou LAWANI.....	97
RÔLE DE LA FEMME PENDANT LA RÉVOLUTION AU BÉNIN, Joseph SAHGUI, Blandine YABI, Patrick HINNOU, Khalid Khayati.....	113
LA RÉVOLUTION DES 13, 14, 15 AOÛT 1963 AU CONGO-BRAZZAVILLE : LA CHUTE DE YOULOU, Armand Brice IBOMBO	125
MISE EN SYNTAXE DE LA RHÉTORIQUE RÉVOLUTIONNAIRE DANS LES DISCOURS DE THOMAS SANKARA : DES MAUX DE LA SOCIÉTÉ AUX MOTS DE LA RÉVOLUTION, Adama OUÉDRAOGO	143
LEFT AND RIGHT IN MPLA'S FAÇADE SOCIALISM, Vidal NUNO	163
AXE 2 : LES PEUPLES ET LA QUÊTE DE DÉMOCRATIE EN AFRIQUE	175
SOCIOHISTOIRE D'UNE RÉVOLUTION CONTESTÉE : L'ÉNONCIATION DU POUVOIR ET LES STRATÉGIES DE LA RÉSISTANCE DANS L'ÉTAT- COMMANDO DU BÉNIN DE 1985 À 1989, Patrick HINNOU	177
ANALYSE DU RÔLE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS L'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE NATIONALE DE 1990 AU BÉNIN, Nékoua P. Joseph SAHGUI.....	221
DE LA LÉGITIMITÉ DÉMOCRATIQUE EN AFRIQUE AU LENDEMAIN DES CONFÉRENCES NATIONALES, Henri Joël DEGUE, Eustache Roger Koffi ADANHOUNME	240
PENSER LA LIBERTÉ DÉMOCRATIQUE ET L'EXIGENCE DE LA SÉCURITÉ DES CITOYENS EN AFRIQUE NOIRE, Adama MARICO.....	256

MOUVEMENTS SOCIAUX DES ANNÉES 1990 ET RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE AU TOGO, Sama Missimba WEMBOU.....	268
RAISON D'ÉTAT, TRANSITIONS POLITIQUES ET LÉGITIMITÉ DÉMOCRATIQUE EN AFRIQUE, Napakou BANTCHIN.....	285
LA COMMUNICATION POLITIQUE DU PRÉSIDENT KÉRÉKOU DANS LES TURBULENCES DE LA TRANSITION DÉMOCRATIQUE AU BÉNIN, Alain Junior DOKPO	307
LES « ACIDITÉS » DE L'ALTERNANCE DÉMOCRATIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE, Alain Boulingui MOUSSAVOU	321
LA POLICE BÉNINOISE : GENÈSE, MISSION ET ÉTAT DE LA SÉCURITÉ (1977-1990), Richard Codjo AKODANDE HONMA	335
AXE 3 : RELIGION ET TRADITIONS DANS LA TOURMENTE DES RÉVOLUTIONS EN AFRIQUE.....	349
LES RELIGIONS SOUS LA RÉVOLUTION AU DAHOMEY/BÉNIN : 1972-1990, Jérôme C. ALLADAYE	351
CAMPAGNE DE RÉPRESSION ET D'ÉRADICATION DES FORCES FÉODALES SOUS LE RÉGIME DU P.R.P.B. (1972-1989), Jérôme SABI BRISSO.....	373
LES MESURES DE COERCITION DU RÉGIME RÉVOLUTIONNAIRE CONTRE LES AUTORITÉS TRADITIONNELLES AU DAHOMEY/BÉNIN (1974-1990), O. Placide KOCHARE et M. Rogatien TOSSOU	387
L'OPPOSITION A LA POLITIQUE DU RECOURS A L'AUTHENTICITÉ PAR LE CLERGÉ CATHOLIQUE AU TOGO : CAS DE MGR BERNARD OGUKI ATAKPAH DU DIOCESE D'ATAKPAMÉ (1964-1977), Sakar Kokou HOUNDJAGO et Essohanam BATCHANA	406
AXE 4 : LE PROBLEME DE L'UNITE NATIONALE DANS LES ETATS AFRICAINS.....	424
CONSTRUCTION DU SENTIMENT NATIONAL ET FAILLITE DE L'ÉTAT, COMMENT SORTIR DE L'IMPASSE BURKINABÈ ?, Etienne KOLA.....	426
LA COHÉSION NATIONALE A L'ÉPREUVE DES REPLIS IDENTITAIRES DANS LES ÉTATS AFRICAINS : L'EXEMPLE DES ASSOCIATIONS DE RESSORTISSANTS AU TOGO (1990-2010), Koffi Bakayota KPAYE et Koffitsè LABOU	444
SIDWAYA ET LA RÉVOLUTION D'AOÛT 1984 A L'ÉPREUVE DE L'UNITÉ NATIONALE ET DU DÉVELOPPEMENT AU BURKINA FASO, Lacina KABORE.....	462
AXE 5 : L'ALPHABÉTISATION ET LES POLITIQUES EDUCATIVES AU BENIN ET EN AFRIQUE	485
LES ACTEURS ET LEURS LOGIQUES DANS LE SUIVI-ACCOMPAGNEMENT DES ENSEIGNANTS DES ÉTABLISSEMENTS MATERNELS ET PRIMAIRES	

PRIVÉS D'ENSEIGNEMENT AU BÉNIN, Agbodjinou Germain ALLADAKAN	487
EDUCATION AND WOMEN IN POLITIC DURING BENINESE REVOLUTION ERA FROM 1972 TO 1990, Théophile G. KODJO SONOU	501
LA QUESTION DU STATUT DES LANGUES BÉNINOISES : QU'EST CE QUI BLESSE ?, Zakiath BONOU-GBO, Abraham OLOU et Wilson KOBOUDE.....	519
PRODUCTIONS ESTHÉTIQUES ET CRITIQUE POLITIQUE SOUS LE SYSTEME RÉVOLUTIONNAIRE AU BÉNIN : ENTRE COLLABORATION ET RÉSISTANCE, Sylvestre DJOUAMON.....	535
ETUDE MORPHOSYNTAXIQUE DES NOMS DE AKO (CLANS) EN MILIEU AJA, Elie YEBOU & Mahougbé Abraham OLOU.....	553
AXE 6 : ARTS DE LA SCENE, PATRIMOINES ET CREATIVITES DE LA PERIODE REVOLUTIONNAIRE	567
LE PATRIMOINE AUDIOVISUEL DU TOGO, CINQUANTE ANS APRÈS L'INDÉPENDANCE, Essohanam KOUTOM	569
MONUMENTS RÉVOLUTIONNAIRES ET DÉVELOPPEMENT DU TOURISME DANS LA COMMUNE DE COTONOU, Mèmèdé Angèle BOKO-HAYA ¹ , Kokouvi Olive ADISSODA ² , Didier N'DAH ³ et Wilfrid Expédit VISSIN ⁴	585
AXE 7 : LES DYNAMIQUES URBAINES ET REGIONALES POSTCOLONIALES	602
MOBILITÉ PENDULAIRE ET CONGESTION AUX HEURES DE POINTE DANS LE DISTRICT AUTONOME DU GRAND LOMÉ AU TOGO, Kossi APEKOU, Iléri DANDONOUGBO & Kodjo DJOSSOU.....	604
CONTRAINTES LIEES A LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL AU BENIN. CAS DU PROJET "PORTO-NOVO VILLE VERTE", Basile AGBODJOGBE, Carlos ATOUN et Roméo SATOQUINA.....	626
ARRONDISSEMENT DE OUÈDO AU BÉNIN (AFRIQUE DE L'OUEST), UN ESPACE PÉRIURBAIN EN MUTATION, Flore DOVONOU MEHINTO	648
AGRICULTURE PÉRIURBAINE DANS L'ARRONDISSEMENT DE GLO-DJIGBÉ (BÉNIN), Akoèwanou Pierre HOUSSOU et Pamphile HOUNDJI.....	668
LE DGAT (1971-2021) : QUELLE CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DU BÉNIN, Hermann W. ADIMOU, D. Janvier GUEDENON, Noukpo AGOSSOU et Kenneth Landry KOSSOUHO	688
CONCLUSION GENERALE, Professeur Rogatien Makpéhou TOSSOU	702

PREFACE

Le Dahomey, devenu Bénin, et sa « Révolution ».

Du 26 octobre 1972 au 19 février 1990, le Dahomey devenu Bénin en 1975, a vécu une période de son histoire qui l'a marqué profondément sur tous les plans ; c'est cette période que nous qualifions de révolutionnaire au Bénin. Elle a duré 17-18 ans.

Mais son importance est telle pour notre pays que 50 ans après son déclanchement (1972-2022), le Laboratoire de Recherche Rétrospective Afrique (LabRA) a jugé nécessaire de revenir sur cette séquence de l'histoire nationale.

Il s'agit là d'une initiative heureuse parce que cette période a engendré de profonds bouleversements dans notre pays.

Le premier est sans doute la stabilisation du pays pendant près de deux décennies ! Qualifié auparavant de pays « malade » de l'Afrique à cause d'une instabilité liée à des coups d'Etat à répétition, le Dahomey fut pris en main par l'Armée qui le maintint sous sa férule pendant 17 ans. Le Gouvernement Militaire Révolutionnaire (GMR) a beau se « civiliser » en devenant le Conseil Exécutif National et en revêtant un verni démocratique (Adoption d'une loi Fondamentale, élection d'une Assemblée Nationale Révolutionnaire) ; le régime n'a pu se maintenir qu'en sacrifiant les libertés démocratiques.

On peut mentionner ensuite la Réforme de l'Administration Territoriale avec la création des districts. L'édifice administratif, constitué de Préfectures et de Sous-Préfectures issues des Cercles coloniaux, est démantelé ; les districts permettent désormais un meilleur encadrement des populations.

L'Ecole coloniale est remplacée par l'Ecole Nouvelle qui fut un grand bouleversement. Désormais l'Ecole vise à former un homme nouveau, un citoyen éclairé pour construire la Nation.

L'Economie du pays est profondément réformée ; et beaucoup de Sociétés furent créées sur des bases malheureusement aléatoires.

La Jeunesse se lança dans un mouvement d'organisation sans précédent :

- certains ont créé une organisation sur le plan national : C'est la Ligue de la Jeunesse Patriotique ;
- mais la majorité s'est structurée dans les Sous-Préfectures en Organisations Régionales des Jeunes, dont certains donneront naissance à des partis après la Conférence Nationale.

Par ailleurs, cette Jeunesse était animée par un intense débat d'idées qui éveilla définitivement le pays en créant une opinion publique.

Ce débat a opposé profondément les éléments de la Ligue aux Jeunes qui militaient dans les Organisations Régionales de Jeunes regroupés au sein du Comité Inter Jeunesse (CIJ).

Cette division a marqué profondément l'histoire du mouvement "révolutionnaire". A tel point qu'on peut affirmer qu'elle constitue avec les erreurs commises sur le Plan de la gestion de l'économie, les causes profondes de l'échec de la « révolution ».

Peut-on sortir du camp pour faire la révolution ?

Peut-on bâtir une organisation nationale de la Jeunesse sans un travail préalable de sensibilisation et de conscientisation des Jeunes à la base ?

Peut-on créer une Société Nationale et une Société Provinciale dans le même secteur, avec les mêmes prérogatives ?

Le Laboratoire de Recherche Rétrospective-Afrique (LabRA) peut nous aider à répondre à ces questions qui ont animé des débats pendant la période révolutionnaire.

C'est ce que nous souhaitons ardemment !

Jean Roger AHOYO

Professeur- Assistant de l'UNB à la retraite

MOT DU COORDONNATEUR DU CELHTO

Le Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale (CELHTO) est un bureau spécialisé de la Commission de l'Union africaine basé à Niamey au Niger. Créé en 1968 par l'UNESCO dans le cadre du projet Histoire générale de l'Afrique (HGA), sous le nom de Centre de Recherche et de Documentation pour la Tradition Orale (CRDTO), il fut intégré dans l'organigramme de l'Organisation de l'Unité Africaine en 1974 sous le nom de Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orale (CELHTO). Il fait aussi office de Bureau de Représentation de la Commission de l'Union Africaine au Niger.

Le CELHTO est aujourd'hui une institution de référence pour la collecte et l'exploitation des données de la tradition orale en Afrique. Il a pour mandat d'œuvrer pour le recouvrement de l'autonomie du continent à l'égard des visions culturelles extérieures par l'affirmation d'une identité culturelle favorisant l'intégration et le développement du continent. Il a pour missions, entre autres, d'entreprendre des études linguistiques, historiques et sociologiques sur les communautés africaines et d'en publier les résultats. La création du Centre découle donc d'une nécessité manifestée par les Etats africains nouvellement indépendants membres de l'Organisation de l'Unité africaine et soutenue par l'UNESCO de compléter les sources écrites et archéologiques de l'Histoire africaine par les sources orales. Ce fut là une démarche noble qui s'inscrit dans l'authentification et la consolidation de l'historiographie africaine.

Dans le cadre de ce mandat, le CELHTO a trois grands programmes : l'Histoire, les langues puis la gestion des conflits couplée aux rapports avec la Diaspora africaine. En adéquation avec ses attributions classiques, le CELHTO, donne des appuis techniques et ou financiers pour la publication d'ouvrages sur l'histoire des peuples africains dans le cadre des accords-cadres de coopération qui le lient aux universités et centres de recherches du continent.

Par le passé, le CELHTO a soutenu, par exemple, la publication, en 1985, de l'ouvrage *Les Basaa du Cameroun: monographie d'après la tradition orale* de Jean-Marcel Eugene WOGNOU, réédité en 2010 ; il a également soutenu l'édition de *Mœurs et civilisations des peuples des Grands-Lacs africains* d'Anicet Kashamuba ou *Anthologie de la littérature orale de Côte d'Ivoire* de Zadi Zaourou en 2011 ou encore *La*

toile appliquée ou l'art de faire voir des sons de couleur chez les Fon de la République du Bénin d'hier à aujourd'hui de Joseph C. E. Adandé en 2016.

Au Bénin, des accords de partenariat ont été signés avec l'Université d'Abomey-Calavi en 2017 et avec l'Ecole du Patrimoine Africain de Porto Novo en 2019. C'est donc dans le cadre de cet accord qui le lie à l'Université d'Abomey-Calavi que le CELHTO avait été partenaire, en 2018, de l'organisation du colloque que le Département d'Histoire et d'Archéologie de l'Université d'Abomey-Calavi avait organisé en hommage à d'imminents historiens béninois et dont il avait pris en charge la publication, en deux tomes, des actes sous le titre *SOCIETES, NATIONS, ECONOMIE ET GOUVERNANCE EN AFRIQUE : Mélanges en hommage aux Professeurs Abiola F. IROKO, Michel D. K. VIDEGLA, Sylvain C. ANIGNIKIN, Jérôme C. ALLADAYE, Sébastien D. SOTINDJIO et Adrien DJIVO.*

Le soutien financier qui est encore une fois donné pour la publication des actes du colloque international marquant le cinquantenaire de la révolution du 26 octobre 1972 au Bénin, organisé par le Laboratoire de Recherche Rétrospective-Afrique (LaBRA), du 26 au 28 octobre 2022 à l'Université d'Abomey-Calavi, en collaboration avec notre Centre, dont le thème est « LA PERIODE REVOLUTIONNAIRE AU BENIN : QUELS REGARDS ? », participe de cette même logique.

Plus de cinquante après la création du CELHTO, cette mission de recherche et de documentation de l'histoire de l'Afrique est toujours d'actualité et le CELHTO se doit d'accompagner la communauté scientifique dans des réflexions de fond sur l'histoire contemporaine du continent africain.

Voilà pourquoi, à chaque fois qu'il en est besoin, et dans la mesure de nos moyens, nous nous tenons aux côtés des chercheurs afin de travailler ensemble pour continuer par faire du CELHTO une institution de production et de partage de savoirs sur les cultures africaines.

Komi N'kégebe Fogâ TUBLU
Coordonnateur du CELHTO

COMITE D'ORGANISATION

Président : Prof. Rogatien M. TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (UAC)

Vice-présidents : Dr (MA) Patrick Joël ADJIVESSODE, Université d'Abomey-Calavi (UAC), Dr (MA) Patrick HINNOU, Université d'Abomey-Calavi (UAC), Komi N. Fogâ TUBLU (Coordonnateur du CELHTO-UA, Niamey), Dr (MA) Achille GNIDEHOUE, Université d'Abomey-Calavi (UAC), Dr (MA) Ebénézer K. SEDEGAN, Université d'Abomey-Calavi (UAC), Dr (MC) Basile MEDENOU, Université d'Abomey-Calavi (UAC).

Membres

Dr Didier N'DAH (Maître de Conférences, UAC), Dr Joseph SAHGUI (Maître de Conférences, UAC), Prof Dr Dionosio Poey BARO (Casa Brésil Africa-UFPA), Dr Dieudonné GNANMA-KOU (UAC), Dr Emery Patrick EFFIBOLEY (Maître-Assistant, UAC), M. Benjamin GNALEGA (Chargé de Programme, CELHTO-UA, Niamey) Dr Dieudonné AWO (Maître-Assistant, UAC), Dr AKOTCHAYE Nicolas (UAC), Dr Angèle A. HOUNGNINO (UAC), Dr Georges LOKONON (UAC), Dr Edmond Dandjinou ADJOVI (UAC), Dr Placide KOCHARE (UAC), Dr Richard AKODANDE-HONMA (UAC), Dr Vincent KAMMI (UAC), Dr Dabime NANTEKOUA (UAC), Dr Samson AGNANDJI (UAC), Dr Cossoba NANAKO (Université de Parakou), Dr Expédit OLOGOU, André Yves PIERRE (Casa Brésil Africa-UFPA) Raoul HOUINDO (UAC), Gédéon R. KIKI (UAC), Hermann W. ADIMOU (UAC), Kenneth KOSSOUHO (UAC), Jérôme SABI BRISSO (UAC), Placide OLODO (UAC).

COMITE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Président : Prof. Nassirou BAKO-ARIFARI (UAC),

Vice-Présidents : Prof. Koffi Nutéfé TSIGBE (Université de Lomé) et Prof. Mamadou BAMBA (Université Alassane Ouattara)

Membres :

Prof. Sylvain C. ANIGNIKIN (UAC), Prof. Jérôme C. ALLADAYE (UAC), Prof. Scholastique DIAN-ZINGA (Université Marien N'Gouabi), Prof. Hugues MOUCKAGA (Université Omar Bongo), Prof. Aдови N'Buéké GOEH-AKUE (Université de Lomé), Prof. Kodjona KADANGA (Université de Lomé), Prof. Jean-François OWAYE (Université Omar Bongo), Prof. Sébastien D. SOTINDJO (UAC), Prof.

Placide F. G. A. Clédjo (UAC), Prof. Odile DOSSOU GUEDEGBE (UAC), Prof Dr Dio-niosio Poey BARO (Casa Brésil Africa-UFPA), Prof. Ibouaïma YABI (UAC), Prof. Maurice BAZEMO (Université Pr Joseph KI-ZERBO), Prof. Pascal O. TOSSOU (UAC), Prof. Brice TENTE (UAC), Prof. Christophe HOUSSOU (UAC), Prof. Edinam KOLA (Université de Lomé), Prof. Patrick Y. HOUESSO (UAC), Prof. Obarè BAGODO (UAC), Prof. Esohanam BATCHANA (Université de Lomé), Prof. David MOKAM (Université de Ngaoundéré), Prof. Esoham ASSIMA-KPATCHA (Université de Lomé), Prof. Nakpané LABANTE (Université de Kara), Prof. Siméon K. KOUAKOU (Université Houphouët-Boigny), Prof. Virginie WAYANKA BONGUEN OYOGMEN (Université de Yaoundé 1), Prof. Mohamed GIBIGAYE (UAC), Prof. Adolphe KPATCHAVI (UAC), Prof. Abou-Bakari IMOROU (UAC), Prof. Toussaint VIGNINO (UAC), Prof. Didier Marcel HOUENOUE (UAC), Prof. Romuald TCHIBOZO (UAC), Prof. Rogatien M. TOSSOU (UAC), Prof. Komlan ETOU (Université de Lomé), Dr Didier N'DAH (Maître de Conférences, UAC), Dr Hygin Faust KAKAÏ (Maître de Conférences Agrégé, UAC), Dr Charles BABADJIDE (Maître de Conférences, UAC), Prof. Dr. Zélia Amador de Deus (Casa Brésil Africa-UFPA), Dr Antoine Koffi GOLE (Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara), Dr Monique OUASSA KOUARO (Maître de Conférences, UAC), UAC), Dr. Charles BABADJIDE (Maître de Conférences, UAC), Dr Benjamin ALLAGBE, (Maître de Conférences, UAC), Dr Ferdinand KPOHOUE (Maître de Conférences, UAC), Dr Innocent S. KOUTCHADE (Maître de Conférences, UAC), Dr Mouftaou ADJERRAN, (Maître de Conférences, UAC), Dr Raphaël YEBOU (Maître de Conférences, UAC), Dr Bernard FANGNON (Maître de Conférences, UAC), Dr David BALOUBI (Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi), Dr Djibril MAMA DEBOUROU (Maître de Conférences, UAC), Dr Pierre G. METINHOUE (Maître de Conférences, UAC), Dr Aboubakar TANAÏ (Maître de Conférences, Université de Lomé) ; Dr Rufin DIDZAMBOU (Maître de Conférences, ENS/Université Omar Bongo), Dr Komlan KOUZAN (Maître de Conférences, Université de Kara), Auguste HOUINSOU (Maître de Conférences, UAC).

COMITE DE LECTURE

Président : Dr Azizou CHABI IMOROU (Maître de Conférences, UAC),

Vice-Président : Dr Mouftaou ADJERRAN, (Maître de Conférences, UAC),

Membres : Dr Raphaël YEBOU (Maître de Conférences, UAC), Dr Didier N'DAH (Maître de Conférences, UAC), Dr Innocent S. KOUTCHADE (Maître de Conférences, UAC), Dr Mouftaou AD-JERRAN (Maître de Conférences, UAC), Dr David BALOUBI (Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi), Dr Dieudonné GNAMMAKOU, (UAC), Dr Achille GNIDEHOUE (Maître-Assistant, UAC), Dr Romain HOUNZANDJI (Maître-Assistant, UAC), Dr Expédit OLOGOU, Dr Jean Tata TOSSOU (Maître-Assistant, UAC), Dr Patrick HINNOU (Maître-Assistant, UAC), Dr Patrick Joël ADJIVESSODE (Maître-Assistant, UAC), Dr Ebénézer K. SEDEGAN (UAC), Dr Cossoba NANAKO (Université de Parakou), Dr Franck OGOU (EPA/UAC), Dr Georges LOKONON (UAC).

INTRODUCTION GENERALE

Professeur Rogatien Makpéhou TOSSOU
Université d'Abomey-Calavi

L'histoire d'un pays n'évolue jamais de façon linéaire. Il arrive des « périodes de fièvre, de guérison et de rechute ». L'histoire du Dahomey/Bénin n'échappe pas à ce principe immuable, comme on peut le constater lorsqu'on suit sa marche depuis l'indépendance.

En effet, les douze premières années postindépendance furent tumultueuses. Le jeune Etat indépendant s'est empêtré dans des crises sociopolitiques. L'institution en 1970 du triumvirat symbolise le comble des errements qui caractérisèrent cette époque. Le destin du pays fut confié à un trio, suivant un système d'alternance accordant à chaque président un mandat de deux ans au pouvoir.

C'est le fameux Conseil présidentiel qui ne tint pas ses promesses. Ce fut une aventure désastreuse. Les trois leaders politiques, Hubert Maga, Justin Ahomadégbé et Sourou Migan Apithy s'enlisèrent dans des querelles personnelles et régionalistes. Cette confession faite par l'un d'entre eux, Hubert Maga, en dit long sur l'état déliquescence du Dahomey à l'époque :

« En effet, les troubles successifs qui ont miné le pays, qu'ont-ils semblé démontrer sinon l'incapacité du Dahomey à assurer pleinement son indépendance et à administrer avec efficacité ses affaires ? Quelle fierté peut-on tirer d'une telle constatation. L'unité nationale, la stabilité intérieure, pendant presque tout le temps, sont demeurées compromises. Notre crédit à l'extérieur s'en est trouvé gravement atteint. Au total, au lieu de se développer au sens plein du mot, le Dahomey n'a offert que le spectacle angoissant de la régression » (Ph. Akpo, 2005, p. 83).

Le 26 octobre 1972, il se produisit un événement qui marqua profondément l'histoire de la République du Dahomey/Bénin : un coup d'Etat militaire. Une fois de plus, l'Armée, traditionnellement rangée dans un rôle de salubrité politique, s'immisça dans le jeu politique. Cette fois-ci, elle va s'emparer durablement du pouvoir. C'est le début d'une nouvelle ère, unanimement voulue et acceptée par la majorité des Dahoméens déconfits du fait des soubresauts politiques sans fin et de la prise en otage

du pays par les trois leaders précités. Un vent nouveau commença à souffler, celui de la « Révolution », proclamée par les nouveaux maîtres du pays, constitués en Gouvernement militaire révolutionnaire (GMR). Les ambitions déclinées par le GMR dans le discours-programme du 30 novembre 1972 et dans la nouvelle politique d'indépendance nationale, impactèrent tous les domaines. C'est le début d'une aventure révolutionnaire, marxiste-léniniste. Elle dura dix-sept ans. Cette période a fait couler beaucoup d'encre, suscitant force polémiques entre détracteurs et partisans. Quoi qu'on dise, la « Révolution » produisit une métamorphose profonde de la société daho-béninoise, surtout dans ses dimensions culturelle, éducative, de développement et de l'unité nationale, etc.

La révolution du 26 octobre 1972 avait suscité une adhésion populaire. Mais le peuple ne tarda pas à déchanter. Le régime du PRPB se transforma en un pouvoir liberticide, policier, qui confisqua toutes les libertés démocratiques. Des atteintes graves furent portées aux libertés. Ecartant tout débat public sur les questions politiques et économiques, le régime prospéra dans une gestion solitaire et calamiteuse des affaires de l'État. La mauvaise gestion et le pillage de l'économie devinrent une caractéristique de cette phase de l'histoire nationale. Durant cette période en effet, le pillage de l'économie a atteint des proportions jamais égalées. Les conséquences pour le pays furent énormes : contre-performance du secteur secondaire, faillite de la plupart des entreprises d'État, insolvabilité des banques, accumulation de la dette intérieure et extérieure, gel des recrutements à partir de 1986, montée du chômage, etc. Tous ces problèmes ont engendré un profond mécontentement qui obligea le régime à organiser une conférence nationale. Mais cette conférence est intervenue trop tard, car le pourrissement de la situation rendait inéluctable la chute du régime.

En tout état de cause, a période révolutionnaire fut une étape importante dans l'évolution du pays. A cet égard, elle mérite une attention particulière, surtout en ce qui concerne le positionnement idéologique des caciques du régime, les mutations sociales et sociétales qu'elle a engendrées, et les faits qui l'ont jalonnée. Force est de constater que 50 ans après son avènement, et 33 ans après sa chute, plus d'un Béninois sont restés nostalgiques de ce régime. Cette nostalgie se justifie à bien des égards mais il convient, pour en avoir une perspective plus pondérée, d'interroger les productions scientifiques, du Bénin et des d'autres pays frères d'Afrique (de Burkina Faso, du Congo et du Togo), consacrées à ce pan de notre histoire commune. Fort heureusement, des historiens, sociologues, économistes,

juristes, géographes, politologues, bref, des hommes de science disposant du temps et du recul nécessaires pour mieux apprécier les faits et jeter un regard nouveau sur cette époque, se sont atelés à cette tâche. Afin que ces différents spécialistes, réunis dans un creuset d'échanges pluridisciplinaires, confrontent leurs regards sur ladite période, le Laboratoire de Recherche Rétrospective-Afrique (LabRA) de l'Université d'Abomey-Calavi a organisé, du 26 au 28 octobre 2022, soit un demi-siècle plus tard, le colloque scientifique international marquant le « Cinquantenaire de la révolution du 26 octobre 1972 » et placé sous le thème : « La période révolutionnaire au Bénin : quels regards ? » Ce colloque s'est penché sur une vingtaine de thématiques sans exclusivité autour desquelles les participants ont débattu et produit des réflexions scientifiques riches et variés. Dans un souci de synthèse, ces thématiques sont condensées en sept axes qui constituent la charpente des présents actes.

**PRODUCTIONS ESTHÉTIQUES ET CRITIQUE
POLITIQUE SOUS LE SYSTEME RÉVOLUTIONNAIRE
AU BÉNIN : ENTRE COLLABORATION ET RÉSISTANCE**

Sylvestre DJOUAMON

Université d'Abomey-Calavi

Département des Lettres Modernes (FLLAC)

djouramas@yahoo.fr

Résumé

Au Bénin, les productions littéraires sont caractérisées par des périodes liées chacune à une idéologie ou tendance. Cet article se propose d'analyser l'effervescence de l'esprit créateur sous la période révolutionnaire qui s'étend de 1972 à 1990. Quelle est l'atmosphère qui a prévalu pendant la période révolutionnaire, contraignant certains artistes et écrivains à collaborer pendant que d'autres ont tenté de résister à l'étouffement des libertés d'action et de création des œuvres de l'esprit ? Par quels moyens les créateurs d'œuvres de l'esprit ont-ils résisté à l'extrême censure en vogue à l'époque du Parti de la Révolution populaire du Bénin ? Le traitement de ce sujet nous conduira à solliciter un appareillage méthodologique à plusieurs paliers : l'enquête de terrain, la méthode expérimentale, la sociocritique, le compte rendu de lecture et d'écoute de quelques chansons de la période révolutionnaire. A la vérité, le système révolutionnaire a régenté énergiquement les productions artistiques et littéraires, mais il y a eu quelques chansons et textes d'expression de la liberté de créer et d'échapper à la politique d'embrigadement mise en place sous le régime militaro-marxiste dirigé par le Général Mathieu Kérékou.

Mots clés : Bénin, période révolutionnaire, oeuvres littéraires, critique politique, éducation

Abstract

In Benin, literary productions are characterized by periods each linked to an ideology or trend. This article proposes to analyze the effervescence of the creative spirit under the revolutionary period which extends from 1972 to 1990. What is the atmosphere which prevailed during the revolutionary period and which forced certain artists and writers to speak while others have tried to resist the stifling of the freedoms of action and creation of works of the mind? By what

means did the creators of intellectual works resist the extreme censorship in vogue at the time of the People's Revolutionary Party of Benin? The treatment of this subject will lead us to request a methodological apparatus at several levels: the field survey, the experimental method, the socio-criticism, the report of reading and listening to some songs from the revolutionary period. In truth, the revolutionary system energetically regulated artistic and literary productions, but there were some songs and texts expressing the freedom to create and to avoid the policy of enlistment put in place under the military regime. - Marxist led by General Mathieu Kérékou.

Key words: Benin, revolutionary period, literary works, political criticism, education

Introduction

L'inspiration ne vient pas du néant. Le créateur d'œuvre d'art est le fruit de son époque. Les productions esthétiques évoluent alors comme les styles vestimentaires qui passent de mode. C'est d'ailleurs ce qui permet l'étude des périodisations des œuvres de l'esprit. Au Bénin, la périodisation littéraire a évolué conformément à celle de l'Afrique subsaharienne à savoir la période de mimétisme culturel de 1920 à 1950, celle de contestation de l'entreprise coloniale de 1950 à 1960, puis celle de désenchantement de 1960 à 1990. Toutefois, la longue période révolutionnaire après le coup d'Etat de 1972 a engendré une nouvelle stratégie dans le mode de créations littéraire et artistique. Pendant que certains créateurs d'œuvres de l'esprit ont franchement collaboré en dressant patte blanche à l'idéologie marxiste-léniniste cooptée par Mathieu Kérékou, d'autres ont essayé de lui résister. D'où le titre de la communication que voici : « Productions esthétiques et critique politique sous le système révolutionnaire au Bénin : entre collaboration et résistance ». Pour traiter ce sujet, nous avons consulté des archives, notamment des journaux et revues de l'époque, interrogé des enseignants et inspecteurs de l'enseignement ainsi que quelques journalistes de l'Office de radiodiffusion et de télévision du Bénin (Ortb), puis procédé à une analyse sociocritique. Les résultats sont présentés en quatre étapes. Après un aperçu de la vie culturelle au Bénin pendant la période révolutionnaire qui a mis au rebus des productions peu révolutionnaires, nous avons montré comment certains auteurs ont contribué à l'expansion de l'idéologie en vogue pendant que d'autres ont essayé de lui résister. Enfin, la dernière partie a mis à jour l'esprit de résistance noté dans les œuvres littéraires inscrites au programme.

Le 30 novembre 1972, devant les représentants des forces vives de la Nation, un important discours appelé « Discours programme de

construction nationale » est prononcé par le Général Mathieu Kérékou, Président de la République, Chef de l'Etat. Ce discours définit avec précision les tâches à exécuter avec précision dans les différents secteurs de la vie nationale afin de libérer effectivement le pays de la domination étrangère.

Sur le plan de la politique intérieure et extérieure, il fallait affermir l'autorité de l'Etat, développer les relations de coopération avec tous les pays, sans discrimination, sur la base du respect de la souveraineté nationale, de l'égalité et de l'avantage réciproque... Sur le plan de l'éducation et de la culture, les tâches prescrites étaient :

« Élaborer une réforme authentique de l'enseignement conforme aux exigences de la nouvelle politique. Cette réforme aura à mettre en place des structures, un enseignement d'orientation et de contenu conformes aux nécessités d'un développement économique et national indépendant ; revaloriser nos langues nationales ; revaloriser notre culture en l'adaptant aux besoins de nos masses laborieuses ; ouvrir notre université à toutes les formes du savoir et à tous les courants contemporains de la pensée scientifique. Elle doit avoir une vocation africaine en même temps qu'universelle et réserver une place privilégiée au brassage des expériences accumulées par les universités sœurs. »¹.

Cette vision politique du régime révolutionnaire d'alors a, ipso facto, impacté la politique culturelle et surtout artistique et littéraire du pays. Désormais, les productions esthétiques se doivent de prendre impérativement en compte les aspirations politiques de la nouvelle idéologie. A cette fin, s'est tenu à Abomey, du 26 au 30 décembre 1976, un « séminaire sur la définition d'une politique culturelle nationale »². Il a été clairement retenu que la culture (l'art, la littérature et la science) est désormais au service de la révolution. Fidèle à l'option socialiste et marxiste-léniniste prise le 30 novembre 1974, l'Etat béninois a décidé d'exercer et exerce effectivement un contrôle sur les activités de création artistique et littéraire (en littérature orale notamment) et sur tous les actes de manifestations culturelles (représentations théâtrales, composition d'objets d'art). Selon le professeur Huannou,

« On a noté un certain dirigisme culturel, c'est-à-dire la volonté d'orienter la création culturelle dans un sens favorable au développement normal du processus révolutionnaire déclenché le

¹ Mathieu Kérékou, *Discours programme de construction nationale du 26 octobre 1972*.

² Quotidien *Ehuzu*, 27 décembre 1976.

26 octobre 1972, de faire de la littérature et de l'art en général une arme de combat au service de la révolution, au service des masses. »¹.

Des nombreux discours qui se dégagent des documents et déclarations officielles, on peut retenir ce qui suit :

« Notre culture doit être au service de la libération totale de notre peuple, la culture doit servir à l'expression, par les masses elles-mêmes, de leurs sentiments, de leurs préoccupations, de leurs légitimes aspirations ; les artistes, qu'ils soient peintres, musiciens, sculpteurs, poètes, etc., doivent "traduire les préoccupations quotidiennes des masses avec plus de bonheur et de réalisme révolutionnaire". »².

L'Etat a mis aussi en œuvre une politique des spectacles : celle de faire du cinéma et du théâtre des moyens d'éducation révolutionnaire. Compte tenu de l'influence marquante du cinéma sur la mentalité et le comportement de la jeunesse, le Conseil des ministres a décidé, en sa session extraordinaire du 26 février 1974, d'exercer désormais un contrôle exclusif dans le domaine de l'exploitation des salles de cinéma, de racheter toutes les salles à la société étrangère qui avait assuré jusque-là la distribution cinématographique dans le pays, et de créer un office d'Etat chargé de la distribution cinématographique. Ainsi est né l'Office National du Cinéma du Dahomey (ONACIDA), devenu, après le 30 novembre 1975, l'Office Béninois du Cinéma (OBECI).³ Cet office fut placé sous la tutelle du ministre de l'Information et de la Propagande (le ministre de l'Idéologie en quelque sorte).

L'Etat a manifesté aussi sa volonté d'exercer un contrôle sur les représentations théâtrales afin de veiller à la qualité des spectacles offerts au peuple. D'où le communiqué radiodiffusé du n° 121/MIS/DAPAT/S3 du 22 août 1975 signé par le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité :

« L'organisation des récitals de chansons, de poésies et de représentations théâtrales, artistiques, culturelles et folkloriques sur toute l'étendue du Territoire national est soumise à l'autorisation du ministre de l'Intérieur et de la sécurité, après avis du ministre de la Jeunesse, de la Culture Populaire et des Sports ».

Le communiqué ajoute que les organisateurs de telles représentations doivent désormais adresser au ministre de l'Intérieur et de la Sécurité leurs demandes d'autorisation appuyées de l'avis du ministre de la Jeunesse, de

¹ Adrien Huannou, 1984, La littérature béninoise, de langue française, Paris, Editions Kartala.

² Quotidien *Ehuzu* du 27 décembre 1976.

³ Quotidien *Daho-Express* du 27 février 1974 et *Ehuzu* du 27 février 1976.

la Culture Populaire et des Sports, au moins deux semaines avant la date prévue pour les manifestations.

Dans le même ordre, l'arrêté n° 01/PR/MION du 27 mars 1975 « portant réglementation sur les publications à caractère politique » visé par le ministre chargé de l'Information et de l'Orientation Nationale et signé par le président de la République stipule :

« ARTICLE 1^{er}– Pour compter de la date de signature du présent arrêté, la publication de tout écrit politique sur la révolution du Peuple Dahoméen est subordonnée à une autorisation expresse du ministre chargé de l'Information et de l'Orientation Nationale.

ARTICLE 2– Est considéré comme écrit politique sur la Révolution : tout article, éditorial, commentaire et toutes autres publications (recueils, revues, brochures, etc.) dont le contenu a trait à la politique, à l'idéologie et à l'orientation nationale. »

On a noté que les contes qui étaient dits en langue fon en 1976 à la Voix de la Révolution au cours de l'année 1976 étaient choisis et orientés de manière à en dégager un enseignement révolutionnaire ; le caméléon, le symbole de l'invincibilité du peuple révolutionnaire du Bénin, en était souvent le héros et jouait le bon rôle.

Une aide est accordée aux artistes, notamment dans l'accès aux médias des auteurs-compositeurs des chansons révolutionnaires. Le ministre de l'Alphabétisation et de la Culture Populaire patronne des expositions d'œuvres d'art¹. « Un grand concours de chants patriotiques et révolutionnaires » fut organisé en février 1975².

Dans cet esprit révolutionnaire triomphant, il va sans dire que pour avoir la chance de voir ses morceaux diffuser sur les ondes et être adoubé par les sbires du régime, il eût fallu écrire, chanter et penser « révolution », les canaux de diffusion possibles étant monopolisés par l'Etat. A moins d'être hors du pays, si l'on tenait à faire valoir une inspiration anti-révolutionnaire.

Dès lors, les productions artistiques au service de la révolution ont commencé à fuser de toutes parts, les chansons notamment. Les artistes étaient donc mis à contribution pour propager les idéaux de la révolution et converger les esprits à cet effet. D'ailleurs, les artistes n'avaient pas le choix d'autant le seul canal de diffusion et de promotion de l'art était l'Ortb. On peut donc dire que la moisson a été abondante, la plupart des

¹ *Ehuzu* du 2 juillet 1976.

² *Daho-Express* du 10 février 1975.

artistes, écrivains comme chanteurs ayant adhéré bon gré mal gré aux idéaux de la révolution pour la survie de leur carrière.

Dans cette envolée, les productions n'entrant pas dans les rangs ont été interdites. Généralement, on n'a pas noté un artiste qui ait délibérément choisi de s'attaquer frontalement au système révolutionnaire. Il n'en aurait pas les moyens et cela aurait été très risqué. On a assisté plutôt à des productions déviantes ou, pour être exact, déviées de leurs trajectoires par la population à des fins de critique du régime. Lorsque cela était remarqué, un coup de téléphone du ministre de la culture suffisait pour ranger le morceau hypothéqué dans la liste noire de l'Ortb.¹ Ainsi, nous n'avons aucune trace de note de service ou de décisions interdisant la diffusion d'un morceau sur les ondes nationales quoi qu'il en ait eu.

1. Des productions mises au rebus

Il y a eu le Ministère de l'Intérieur de la Sécurité et de l'Orientation Nationale qui a mis sur pied une structure pour lire et analyser toutes les œuvres littéraires écrites avant toute publication. Avant toute publication, il fallait donc une autorisation de ladite structure logée au ministère de l'intérieur.

Pendant la révolution, la diffusion de certaines chansons a été interdites sur l'unique chaîne de radiodiffusion et de télévision du pays. Parmi les chansons interdites, les informateurs ont cité à l'unanimité la chanson de Gnonas Pédro qui vantait les vertus de l'alcool local appelé sodabi. Le reproche qu'on pourrait faire à l'artiste vient du fait que parmi les adeptes de cette liqueur, il cite parmi tant d'autres l'élite politique en citant graduellement le délégué ou chef quartier, le sous-préfet, le préfet et, enfin, le chef d'Etat. Mais à ce dernier niveau, sa langue a fourché. Dans une hésitation simulée, il crée une confusion phonétique entre la dentale « t » et le guttural « g » de sorte qu'on a tendance à entendre chef de gare au lieu de chef d'Etat. Vu la logique énumérative du départ, « chef de gare » paraît très insolite. C'était donc vraiment une audace, non une imprudence. Dans l'interprétation sociale, celui qui consomme du sodabi n'est pas forcément apte à prendre de bonnes décisions, encore moins un chef d'Etat.

Parmi les chansons interdites, certains ont évoqué la chanson « Trop parler, c'est maladie » du groupe d'orchestre Poly-rythmo. Une romance dont les populations auraient vite fait de détourner le sens et l'esprit. C'était devenu une critique indirecte adressée au régime avec ses longs et interminables discours à la Castro. Enfin, un informateur a évoqué la

¹ C'est ce que nous a confié monsieur Pascal Sinatogui, journaliste à l'Ortb.

chanson mahi « Dan dayi »¹ de l'artiste originaire de Savalou, Houndeffo Anatole dit Alokpon. Cette chanson dit en substance : « Mi nɔ mɔ ɖan dayi bo nɔ zin kpo dama kpame »/traduction : « Vous voyez le serpent au sol, pourtant vous préférez taper dans les feuilles mortes ». La chanson parle de la sorcellerie et de fausses accusations. Souvent, par peur de représailles, on s'abstient d'indexer la sorcière avérée, généralement la prêtresse ou la mère de famille, pour s'en prendre à l'épouse, l'innocente épouse. Cela traduit de la couardise et, plus loin, le refus d'assumer ses erreurs, le refus d'endossement.

Se livrant à une analyse socio-politique, on peut dire que, incapables de satisfaire aux besoins de leurs nations en état d'inflation démographique, car trop de bouches à nourrir avec très peu de ressources disponibles, souffrant d'une économie en porte à faux, née du déséquilibre démographique, les régimes marxistes détournent l'attention des peuples en accusant l'Occident, faisant de lui le bouc émissaire de l'échec de leurs politiques. Voie du moindre effort pour les gouvernants, cette stratégie détourne l'attention des masses du véritable problème dont elles souffrent et du sous-développement de façon plus globale. Elle les galvanise en leur désignant des ennemis qui deviennent l'objet de leur mécontentement. Pendant ce temps, les caciques du pouvoir abusent du peu de ressources disponibles. C'est ce que conclut le chercheur franco-tunisien Gaston Bouthoul :

« Socialement, la surpopulation entraîne des effets paradoxaux. La structure des pays où les niveaux de vie baissent tend à rester ou à devenir aristocratique, car dans une économie déficitaire, suivant les régimes politiques, les classes dirigeantes, les féodaux, les grands bourgeois, ou les fonctionnaires privilégiés sont obligés de se servir les premiers, laissant le reste du peuple à la portion congrue. Des études faites en France ont démontré que dans une économie déficitaire, il est plus facile de subvenir au luxe d'une aristocratie même fastueuse que d'obtenir une amélioration même modeste du niveau de vie des masses. »².

Le colonialisme et le néo-colonialisme ne peuvent exempter aucun pays d'engager un vaste effort en faveur d'un développement économique accéléré. Il ne faut pas distraire les populations qui souffrent et qui attendent de leurs gouvernants l'amélioration de leurs conditions de vie. En interdisant cette chanson qui n'avait rien de politique au premier degré,

¹ Anatole Houndeffo dit Alokpon, *Dan dayi*, AF 07, Cotonou, Akiyo & Fils.

² Gaston Bouthoul, 1964, *La surpopulation. L'inflation galopante*, Paris, Payot.

on peut dire que le régime révolutionnaire de Mathieu Kérékou s'était senti morveux après coup.

1. Les écrivains « collabo »

La révolution a eu son lot d'écrivains et d'artistes collaborateurs. On peut citer, par exemple, Jérôme Tovignon, Carlos, Sévérin Akando, Adamou Amzat, Reine de Médéiros, Armand Monteiro et Eustache Prudencio.

Jérôme Carlos est un poète engagé pour la cause révolutionnaire. Il considère lui-même son recueil de poèmes *Cri de liberté* comme une contribution originale au combat révolutionnaire engagé le 26 octobre 1972. Il prêche la révolution démocratique qui part du peuple et aboutit au peuple. Il exhorte les peuples africains à engager la lutte de libération nationale, une lutte qui n'est rien d'autre que la lutte contre l'impérialisme et le sous-développement. C'est un vrai cri de guerre qu'il pousse, le cri de guerre d'un peuple longtemps asservi, piétiné, martyrisé. Il invite celui-ci à avoir foi en l'avenir, à lutter pour se libérer du joug de l'impérialisme et de la domination étrangère. Il proclame la fin du règne tyrannique. Dans ses poèmes, Carlos défend également la cause des prolétaires de son pays, de ceux d'Afrique et du monde en général. Il fait écho au slogan de Karl Marx : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous. » Ils doivent s'unir pour conquérir la dignité, le bien-être, la liberté et tout ce qui entre dans la définition des droits fondamentaux de l'homme. C'est seulement à cette condition que le monde de demain sera un monde de liberté, d'égalité et de paix véritables. D'ailleurs, Jérôme Carlos affirme dans son Avant-propos sa conception de l'art. Selon lui, l'art en général, la poésie en particulier ne saurait se cantonner dans la neutralité. La poésie :

« Doit être témoignage, engagée qu'elle doit être dans la moelle profonde de la vie. Elle doit témoigner d'une cause... Dans le cas précis de notre continent, de notre pays, une poésie qui ne permet pas à nos peuples de saisir la nature de la contradiction qui les oppose au colonialisme, à l'impérialisme et à leurs valets locaux et de s'armer conséquemment contre leurs pernicieuses influences n'est rien d'autre qu'un piètre exercice de style, gerbe d'inanités sonores... La poésie négro-africaine, aujourd'hui plus que jamais, doit être une poésie au service du développement, une poésie de combat pour notre libération. »¹.

Comme *Cri de Liberté, Echo d'une révolution* de Sévérin Akando est une contribution à la révolution. Le premier poème du recueil, « Une voie

¹ Cri de liberté, p. 22.

ambre », versifie l'histoire du contact avec l'Occident, un contact brutal, voire frontal duquel résultent, pour les Africains, servitude, humiliations, mépris et douleur. Après avoir rappelé les méfaits de la traite négrière, de la colonisation, de l'impérialisme et du racisme, le poète en appelle à la lutte de libération nationale. Il invite alors tous les Béninois à s'engager dans la lutte révolutionnaire pour mettre fin à la domination étrangère.

Comme les deux premiers, *Debout-Au service de la révolution* d'Adamou Amzat est une condamnation plate et sans détour en vers libres du colonialisme, du néo-colonialisme, de l'impérialisme et de ses valets locaux, de la féodalité et de l'exploitation de l'homme par l'homme. C'est une exaltation monotone de la lutte de libération nationale et des bienfaits de la révolution.

Reine de Médéiros est de la même veine que les deux précédents. Avec son recueil platement intitulé *Vive le Bénin nouveau*, elle arrose à l'encre noire les pages de son recueil de discours dithyrambiques à l'égard de la révolution. En clair, elle contribue sans fioritures à la propagande littéraire.

En dehors des poètes, les hommes de la planche ont vaillamment contribué à la propagande de la doctrine révolutionnaire. Sévérin Akando n'a pas été que poète. Et en tant qu'homme de théâtre, il n'a pas développé une thématique nouvelle que d'emboucher plus haut et fort le trompette diffusionniste des rancœurs de la révolution contre l'impérialisme, le colonialisme et tous les ennemis de la Révolution. En toute logique, il exhorte chacun de ses concitoyens à engager la lutte pour la libération nationale afin que triomphent les bienfaits de la Révolution. D'où le titre de sa pièce : *Révolution Africaine*.

Le mariage n'aura pas lieu est un drame inédit du même auteur et se situe dans la même perspective. Akando y dénonce « l'embourgeoisement », qui caractérise la plupart des intellectuels, leurs goûts de la facilité et leurs tendances à vivre en déphasage avec les réalités de leurs milieux, très peu de cœur et, par ricochet, très peu d'engagement pour la lutte des masses populaires. Il exhorte donc les intellectuelles à s'intégrer aux masses pour combattre avec elles l'impérialisme afin de faire triompher les valeurs et les vertus de la Révolution.

Il n'y a pas que des poètes et hommes de théâtre qui aient été inspirés par la révolution. Il y a eu aussi des romanciers et des nouvellistes. Un grand nom : Eustache Prudencio. Pour la cause révolutionnaire, il a publié *Ailleurs...un jour...peut-être*, ouvrage au titre intrigant de moins de moins de cent pages, 80 exactement. *Une nouvelle qui s'inscrit sans ambages dans le courant révolutionnaire*.

Ailleurs... un jour... peut-être retrace l'histoire d'amour entre Sibavi, une jeune fille d'un village assez pauvre et de Kuao, jeune fils du même village. Les coutumes dudit village étant ce qu'elles sont, Sibavi n'aura pas le droit d'aller à l'école parce qu'elle est une fille. Ce sera donc Kuao qui sera instruit et qui partira pour la ville après l'obtention de son Certificat d'études primaire. Nos deux tourtereaux sont amoureux l'un de l'autre mais devront faire face à de nombreux problèmes. Des problèmes qui, parfois, les dépassent. La coutume voudra que Sibavi entre au couvent, la tradition voudra qu'elle épouse un homme plus vieux qu'elle et polygame, la vie voudra que Kuao rencontre une autre lycéenne et ...

C'est un roman-nouvelle qui combat les forces obscurantistes, à l'image des idéaux révolutionnaires. Eustache Prudencio apporte donc son soutien à la campagne pour l'alphabétisation en langues béninoises, le droit à l'éducation de la jeunesse et des jeunes filles en particulier, la libération de la femme, la revalorisation de la fonction enseignante, etc., des idées proches de celles que véhiculent les discours du Parti-Etat de la Révolution.

Les tresseurs de corde, roman de Jean Pliya paru en 1987, confirme l'esprit critique de *La secrétaire particulière* parue en 1970.

2. De la résistance timide

Comme il est risqué d'affronter un système policier qui a ses racines partout, certains écrivains et autres créateurs d'œuvres d'art, plutôt que de collaborer, ont préféré se détourner du relent idéologique révolutionnaire pour s'occuper des sujets divers. Ils ont alors abordé des thèmes neutres, des thèmes qui s'inscrivent dans la généralité, des thèmes aux couleurs de tous les jours : l'amour, la trahison, la méchanceté de l'homme, l'espoir, etc. Il faut dire aussi que dans le lot de ces écrivains timidement résistants, il y a eu aussi d'anciens collaborateurs ou, présenté sous un autre angle, des écrivains qui ont été des deux camps.

L'amour, la spiritualité, la liberté et la révolte ont été les thèmes développés par Victor Hountondji qui s'est fait remarquer à partir de 1973 sur la scène littéraire par la publication aux éditions ABM de Cotonou d'une plaquette renfermant une nouvelle, « Deux filles...un rêve fugitif... » et des poèmes en prose (sic).

« Farouchement attaché à la liberté du poète, de l'écrivain, de l'artiste en général, il pense que l'art ne doit inconditionnellement s'inféoder à aucune idéologie, à aucun mouvement, à aucun parti politique ; l'artiste doit être un homme libre, libre de dire ce qu'il sent, quand il le sent et

comment il le sent : ‘le poète n’est pas un soldat ; on ne saurait lui faire faire des rêves de commande.¹’ . »

Bien qu’Armand Monteiro soit membre du Bureau Politique du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin, son recueil de poème, *la Part du feu*, publié par l’Office National d’Edition, de Presse et d’imprimerie (ONEPI) en 1981, ne s’inscrit pas du tout dans le courant révolutionnaire. Il appelle les Africains à la reconquête de leur dignité. Il invite les Africains à se battre farouchement pour leurs indépendances. L’aide aux pays en voie de développement est perçu par le poète comme un moyen d’asservissement, moyen d’embrigadement orchestré par la politique colonialiste et néo-colonialiste.

Colette Sènam Houéto, elle, parle d’amour et de liberté, de paix et de rêve de démocratie, de bonheur pour tous les damnés de la terre.

La critique sociale et la résurrection du passé ont été les principales orientations des productions théâtrales, quoique rares pendant cette période. On peut citer *Le trône vacant* d’André Pognon et *Kondo Le Requin* de Jean Pliya.

Dans la catégorie des romans et nouvelles, on peut retenir deux auteurs et deux œuvres : *Le Chimpanzé amoureux* de Jean Pliya et *Quelle tempête ravage mon âme !* d’Eustache Prudencio.

Le chimpanzé amoureux est une romance historique dans laquelle l’auteur critique la société béninoise et la société africaine en général. Jean Pliya évoque dans cette œuvre de fiction la guerre et ses séquelles, l’école coloniale et ses tares, la dépravation des mœurs, l’égoïsme des riches, l’injustice sociale, etc.

Le mode d’emploi de l’armée dans la vie politique est la préoccupation majeure d’Eustache Prudencio dans *Quelle tempête ravage mon âme !* De quelle manière l’armée doit-elle participer à la construction nationale, au maintien de la paix et des institutions républicaines ? Comment doit-elle s’y prendre pour sauvegarder les libertés démocratiques ? Telles sont les principales questions que se pose le romancier. Selon le Professeur Guy Ossito Midiohouan,

« il est donc difficile de lire *Quelle tempête ravage mon âme* sans le rapprocher de l’histoire politique fort mouvementée du Dahomey-Bénin ainsi que des ambitions et de la carrière politique de son auteur. ».

¹ Victor Hountondji, *Couleurs de rêves*, Cotonou, éditions ABM, p. 68.

De quoi s'agit-il dans ce roman paru en 1980, « ce petit roman », comme le qualifie le l'universitaire Guy Ossito Midiohouan ? « Les idées les plus noires me rongent en ce moment. Ah ! Quelle tempête ravage mon âme ! » Ainsi se confie, au début du livre, Amiton à Bocovi, son cousin. L'homme est profondément inquiet : sa femme, cherchant à se venger de son infidélité conjugale, a envoyé aux autorités politiques du pays une lettre calomnieuse dans laquelle elle l'accuse de préparer un coup d'Etat avec la complicité d'un officier supérieur des Forces Armées. Amiton, grand lecteur de Marx, Engels, Lénine et Mao, est connu pour ses opinions progressistes et son opposition ouverte à certaines décisions du gouvernement réactionnaire qui sévit dans le pays (p. 13). Il a donc de sérieuses raisons de craindre pour sa sécurité. Il pense alors quitter le pays pour échapper à une arrestation. Soudain, survint un coup d'Etat militaire inespéré. Le gouvernement est renversé. Contrairement à ce que la lettre de sa femme pourrait laisser croire, Amiton n'est lié ni de près, ni de loin à l'événement. Il est cependant nommé ministre des Affaires Étrangères dans la nouvelle équipe dirigeante qui ne compte que deux civils – le second étant Ramanou, un syndicaliste, que le colonel Fifatin, l'homme fort, a sorti de prison pour lui confier le Ministère de l'intérieur. Confuse, Madame Amiton quitte le domicile conjugal avec ses deux enfants, mais cherchera à maintenir le contact avec son mari au grand dam des amis de ce dernier.

La première mission du ministre Amiton en France et aux Etats-Unis est une réussite sur tous les plans. Mais, à son retour, les choses ne tardent pas à se gâter pour lui. Il perd sa femme et ses deux enfants dans un accident de la circulation. Des dissensions apparaissent dans le gouvernement entre les militaires préoccupés de leur enrichissement personnel et les deux civils inquiets de l'avenir du pays. Amiton et Ramanou sont arrêtés et jetés en prison. La dictature s'installe mais le peuple répond par l'insurrection générale. Le général Fifatin (car il a eu le temps de se faire nommer général) ainsi que tous ses ministres sont arrêtés par de jeunes officiers et passés par les armes. Ces jeunes officiers ont décidé eux-mêmes la liquidation de l'Armée nationale et la reconversion de quelques-uns en gendarmes, gardiens de la paix, encadreurs ruraux, pour assurer la paix et le développement du pays. Un régime révolutionnaire marxiste prend le pouvoir avec des objectifs précis consignés dans un programme. Le nouveau pouvoir proclame son option pour un socialisme adapté aux réalités locales, pour le monopartisme et pour le centralisme démocratique. Amiton est plébiscité président à vie au premier congrès du parti unique ; mais il refuse la présidence à vie et se prononce pour un mandat de cinq ans renouvelables par le congrès du parti.

Son slogan est : totalitarisme, non ; mobilisation autour d'objectifs précis en vue de créer le bonheur de tous, oui. Amiton est heureux parce que son peuple a retrouvé la joie de vivre, une joie de vivre qu'il cultivera, soignera et fera fructifier chaque jour davantage.

Ce roman, paru en 1980, à l'heure la Révolution battait son plein, ne doit pas être du goût des dirigeants politiques. Quoique son auteur soit du système, on pourrait volontiers se demander s'il n'était pas satisfait de la gestion du pouvoir et s'il prédisait encore un nouveau coup d'Etat.

Ainsi, s'il a été difficile d'affronter le gouvernement dans la critique directe de la gestion du pouvoir, de façon indirecte ou par procuration, l'intelligentsia scolaire s'est servie des œuvres inscrites au programme pour se faire entendre de temps à autres. Mais avec toutes ses conséquences : de nombreuses arrestations dans leurs rangs. Car, à la vérité, il était difficile d'aborder l'étude de ces ouvrages sans procéder à une comparaison entre les personnages fictifs déplaisants et ceux de la vie réelle.

3. Un programme littéraire scolaire inscrit dans la résistance farouche

Deux des nombreux ouvrages inscrits au programme dans des classes de terminale serviront à alimenter la réflexion.

D'abord, *Les soleils des indépendances* d'Amadou Kourouma paru en 1968. Dans ce roman, l'auteur met la langue française au service de sa culture africaine malinké pour nous faire vivre le vrai visage des régimes militaires, les régimes aux partis uniques comme dans le cas de la République du Bénin, République Populaire chansons du Bénin, à l'époque, d'option marxiste-léniniste, régime de parti unique. Des régimes modèles des partis d'après les indépendances qualifiées de nominales. À cet effet, le titre de ce roman est une allégorie de cette période durant laquelle l'Afrique subsaharienne fut confrontée à son propre destin. L'histoire complète se déroule dans un pays utopique, la République de la Côte des Ébènes, pays particulièrement tourmenté et en proie à de grands changements. Outre la disparition de l'hégémonie des puissances coloniales, la vague des déclarations d'indépendance apparut aux yeux de tous comme un salut, une rédemption. L'idée d'une vie meilleure, d'une société libre et disposée à s'engager dans la voie du développement hantait tous les esprits. Malheureusement, la décolonisation n'engendra que peines, tristesses, pauvreté et désespoir. Fama, Prince malinké, dernier descendant et Chef traditionnel des Doumbouya du Horodougou n'a pas, même du fait de son statut, été épargné. Habitué à l'opulence, les

indépendances ne lui ont légué pour seul héritage qu'indigence et malheurs, qu'une carte nationale d'identité et celle du parti unique. Aux dignitaires du régime, « les parties les plus viandées ».

Les bouleversements et désenchantements que les indépendances insufflèrent mirent un terme définitif au système politique et celui de chefferie d'antan, à l'âge d'or des Doumbouya mais également à tous les privilèges dont jouissait de ce fait tout un peuple. La stabilité du pays depuis peu menacée, l'idée d'un soulèvement populaire hantait tous les esprits jusqu'au jour où sans aucune explication, Fama, personnage-héros à qui les indépendances n'ont apporté que heurs et lueurs puis désillusion, fut arrêté puis enfermé avant d'être jugé. Accusé injustement de participation à un complot visant à assassiner le Président de la République des Ébènes et à renverser le régime politique en place, il fut condamné à vingt ans d'emprisonnement pour avoir tué un rêve qu'il avait fait.

Illustre figure de la littérature africaine, Ahmadou Kourouma nous peint un tableau sombre d'une Afrique où, à la magie et aux fétiches se mêlent un ensemble de maux et de symboles : violences induites par des abus de pouvoir et d'autorité de ses dirigeants. L'œuvre de Kourouma se présente comme une critique des régimes politiques post-indépendance, « sociétés de sorcières où les grandes initiées dévorent les enfants des autres ».

Le roman *Les soleils des indépendances* dénonce donc avec ironie le manque d'ouverture politique mais aussi l'absence de liberté humaine, qui réduit l'homme à la pauvreté économique, morale et intellectuelle. La démocratie n'y est qu'un leurre, qu'un idéal inaccessible.

Construit comme un thriller politique, *Le cercle des tropiques* paru en 1972 pointe du doigt les maux qui minent l'Afrique contemporaine, dont la corruption, l'incompétence des dirigeants, le culte de la personnalité, les atteintes aux droits humains. Original par sa thématique qui demeure toujours d'actualité et explorée jusqu'alors dans la fiction africaine, *Le cercle des tropiques* continue de frapper par son audace. En creusant, c'est la radioscopie d'une Afrique qui s'offre aux lecteurs, avec un cryptage fin. Ce roman d'Alioum Fantouré emprunte les formes du réalisme pour démontrer les mécanismes du parti unique dans un pays fictif, "Les marigots du sud", à la faveur de l'indépendance, par lesquels se maintient, sur tout un peuple, l'autorité généralement décriée d'un potentat nommé Baré Koulé. En effet, *Le cercle des tropiques* est l'une des premières œuvres à faire le procès des dictatures tropicales consécutives aux indépendances des États africains, le Bénin inclus. Avec une tonalité acerbe, Alioum Fantouré fustige les maux de ce continent et de ses

dirigeants à travers l'évocation de la vie dans l'imaginaire républicain « Les marigots du sud ». Pratiquement toutes les thématiques si chères aux écrivains du chaos et à leurs successeurs sont présentées et abordées, dont la corruption, l'incompétence des dirigeants, le culte de la personnalité, les atteintes aux droits humains, bref tout ce qui fait la définition d'une dictature digne de ce nom. D'ailleurs, il est difficile de ne pas y voir une critique en filigrane du régime militaro-marxiste du Parti de la Révolution Populaire du Bénin avec son Baré Koulé, c'est-à-dire Mathieu Kérékou, avec la prise de pouvoir par la force, la manigance et des meurtres. Le narrateur Bohi Di nous raconte la vie après les indépendances dans ce pays imaginaire où, après le remplacement de l'administration coloniale par celle de Baré Koulé, le peuple de ce pays imaginaire a l'impression de vivre un cauchemar. Les populations n'ont eu aucun changement dans leurs manières de vivre depuis les indépendances. Des tombes, et encore des tombes. Le parti unique a pris le visage de la mort.

Comment peut-on donc aborder l'étude de ces œuvres sans faire allusion au régime en place ? Ce pays de terreur, de crimes contre l'humanité n'est pas sans rappeler parmi tant d'autres des dictatures comme celles de Bokassa en Centrafrique, Mobutu en République démocratique du Congo, Sékou Touré en Guinée.

Question aussi difficile à résoudre que celle de la quadrature du cercle. Les ouvrages parlaient à eux tout seuls. Ils n'avaient donc pas du tout été d'une aide à la dictature du régime militaire qui a régné de 1972 à 1990. Alors, des questions méritent d'être posées. Qui a inscrit les œuvres au programme et comment ont-elles été inscrites ? Pour un régime connu pour sa fermeté, comment de telles œuvres ont-elles pu être inscrites au programme ? Qui en sont les coupables ou les comploteurs ? Des questions auxquelles on tardera à trouver de réponses. Ce que l'on sait, c'est que les enseignants s'appuyaient sur l'étude de ces œuvres pour dire, à mots couverts, ce qu'ils pensaient du régime triomphant qui régnait¹.

Dans la procédure de l'inscription d'une œuvre au programme, l'auteur ou son représentant propose l'inscription de l'œuvre au programme en s'adressant à la Direction Générale de l'Enseignement Secondaire. Cette direction l'affecte à l'Institut National d'Ingénierie de Formation pour le renforcement des capacités des formateurs (l'INIF). À son tour, l'Institut achemine le courrier à la Direction de l'Inspection, de la Programmation, de l'Innovation et de la Qualité (DIPIQ) qui fait appel à l'expertise du groupe d'inspecteurs de la discipline pour l'analyse de l'œuvre. Une fois

¹ Barnabé Kpérou, inspecteur de l'enseignement secondaire à la retraite.

l'examen achevé, tout le collège des inspecteurs, toutes disciplines confondues, est convoqué pour une plénière. Ce n'est qu'après cela qu'un courrier est transmis au ministre de l'enseignement, l'enseignement secondaire dans le cas d'espèce. C'est donc celui-ci qui autorise en dernier ressort l'inscription d'une œuvre au programme. Pourtant, ont été inscrits au programme béninois des ouvrages faisant une critique acerbe du parti unique comme *Les soleils des indépendances* et *Le cercle des tropiques*. Quelle partie du système a failli ?

Malgré tout ce trajet de tri qui triture les œuvres à inscrire au programme, la plupart d'entre elles n'étaient pas trop favorables au système politique révolutionnaire. Ou bien le dernier à donner le quitus final n'avait pas lu, et c'est plus plausible, avec des militaires comme ministres de l'éducation, ou bien les soi-disant conseillers des ministres de l'éducation disposaient de la petite mesure de l'instruction pour accéder aux insinuations idéologiques de ces œuvres à inscrire au programme. Une autre hypothèse plausible est celle de la complicité dans le système qui influence la procédure de validation. Car, un régime totalitaire ne devrait en aucun cas laisser passer de telles œuvres, des œuvres aussi sulfureuses que déstabilisatrices, des œuvres très critiques des régimes militaires, marxistes et léninistes, de véritables œuvres de désenchantement, pourfendeuses du parti unique comme celui du régime révolutionnaire. Cet aspect de la lutte pourtant capital, l'éducation et les programmes littéraire et certainement scolaire aussi, aurait échappé aux caciques de la censure à l'ère de la dictature révolutionnaire qui, plutôt que de s'occuper de l'essentiel, passaient leurs temps à exercer la censure dans des secteurs peut-être moins nocifs. Comme le dit la chanson d'Alokpon, on choisit de taper dans les feuilles mortes alors que le serpent se fait menaçant, connu de tous.

Conclusion

Il est des thèmes universels et communs à tous les écrivains engagés. Un écrivain qui se veut utile pour l'humanité se doit de défendre des thèmes qui honorent l'humanité, disons des thèmes qui mettent l'homme debout. Une étude approfondie sur la thématique des auteurs béninois relève des sujets touchant à la libération des peuples asservis, des peuples avilis, de l'homme humilié, de l'homme qui a faim, la libération des peuples opprimés de la domination étrangère, des maux qui minent l'humanité. « Malheur à qui chante quand Rome brûle ». Rome pris dans un contexte iconoclaste peut représenter métonymiquement l'Afrique, voire le Bénin. Les écrivains qui asservi leurs plumes pour défendre les idées ou les idéaux de la Révolution n'ont pas forcément tort. Croyant

peut-être à la sincérité des dirigeants militaires à leur début, on peut se retenir de leur jeter la pierre. Toutefois, le grand défaut de la littérature révolutionnaire écrite du Bénin, c'est d'avoir eu cette tendance à privilégier le fond en sacrifiant la forme. Le résultat de cette erreur grave, de ces productions forcées, ce sont des écrits sans style, sans originalité chez la plupart, des écrits certes très révolutionnaires, mais guère littéraires.

Bibliographie

- BOUTHOU L Gaston, 1964, *La surpopulation. L'inflation galopante*, Paris, Payot
- HOUNDEFFO Anatole dit Alokpon, *Dan dayi*, AF 07, Cotonou, Akiyo & Fils.
- HOUNTONDJI Victor, *Couleurs de rêves*, Cotonou, éditions ABM, p. 68.
- HUANNOU Adrien, 1984, *La littérature béninoise, de langue française*, Paris, Editions Kartala.
- KAKPO Mahougnon (textes réunis et présentés par), 2011, *Voies et voix nouvelles*, Cotonou, Les éditions des Diasporas.

Webographie

Site wikipedia consulté le 31 décembre 2022

Périodiques

Ehuzu du 2 juillet 1976.

Daho-Express du 10 février 1975.

CONCLUSION GENERALE,

Professeur Rogatien Makpéhou TOSSOU

Université d'Abomey-Calavi

De la période révolutionnaire, les Béninois gardent un souvenir contrasté. Si certains n'y retiennent que des actes négatifs, d'autres en sont encore nostalgiques. Cependant, l'initiative de l'organisation du présent colloque a été soutenue et encouragée par tous les témoins de l'histoire, victimes ou non des dérives du régime. Personne n'a voulu déroger à cette responsabilité, à son devoir patriotique de livrer sa part de vérité sur les non-dits et les tournants les plus importants de la vie du peuple béninois dans la période révolutionnaire. A cet égard, le documentaire réalisé et projeté lors du lancement du colloque est la manifestation d'une conscience de cette obligation, partagée par toutes les personnes sollicitées. Mieux, d'autres ont même accepté, à cette occasion, de livrer aux participants un témoignage vivant de ce pan immémorable de l'histoire de notre pays. Le soutien des autorités n'a pas non plus fait défaut. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique, le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi et son équipe, ainsi que le Directeur de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire « Espaces, Cultures et Développement, etc. », ont tous contribué au succès de l'événement par leur appui technique et financier. Le précieux concours financier du CELHTO a rendu possible la publication des présents actes. Puissent-ils recevoir ici notre profonde gratitude.

Malgré les nombreuses publications et l'organisation du colloque consacré au Bénin révolutionnaire, l'historiographie de la période n'est pas achevée. Au-delà des non-dits qui persistent et interpellent la curiosité des chercheurs, les mutations initiées par la Révolution ont impacté toutes les sphères de la vie sociopolitique, économique et culturelle. De nombreux aspects restent encore à explorer pour accéder à une connaissance pleine et profonde du fait révolutionnaire. Ce défi, le Laboratoire de Recherche Rétrospective-Afrique (LabRA) en fait une gageure, et promet d'autres messes scientifiques sur la période. Et, pour finir, nous nous félicitons de pouvoir encore compter sur les contributions enrichissantes de nos collègues des universités sœurs d'Afrique qui ont bien voulu se faire l'écho de cette nécessité qu'éprouvent nos pays, de se réappropriier les leçons du passé pour mieux construire l'avenir de notre continent.